



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de VOLPILHAC-AUGER (Catherine), COURTNEY (Cecil Patrick), CADILHON (François), STEWART (Philip), VERDIER (Caroline), HÄSELER (Jens), PLAVINSKAIA (Nadezda), DESGRAVES (Louis), « Principes de cette édition », *Œuvres complètes*, 19, *Correspondance*, II, MONTESQUIEU, p. XXXIII-XXXV

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1720-7.p.0033](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1720-7.p.0033)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES DE CETTE ÉDITION

En présentant les sujets évoqués dans ce volume, nous avons déjà abordé plusieurs points importants et nouveaux de notre travail d'édition. Nous devons aussi rappeler les principes généraux de l'édition des *Œuvres complètes* de Montesquieu, tels qu'ils trouvent ici leur application.

La présentation des textes eux-mêmes est conforme à celle des volumes parus après 2007. Avant cette date¹, étaient données en «variantes» les ratures et corrections du manuscrit, la version définitive apparaissant seule dans le corps du texte. Depuis la publication en 2008 des deux tomes de *De l'esprit des loix (manuscrits)*, la transcription est linéarisée pour rendre compte des étapes successives de la rédaction, et toutes les corrections, additions, etc., apparaissent au fil du texte.

Les directives spécifiques de la correspondance édictées dans le tome 18 sont désormais abandonnées ; outre qu'elles rendaient la lecture très difficile (c'est le cas pour l'absence d'apostrophe entre l'article et le nom, fréquente dans ce type de texte, qui était scrupuleusement respectée), elles ne donnaient pas parfaite satisfaction : la présence dans la transcription d'un manuscrit de «blancs significatifs» pour tenir lieu de ponctuation quand celle-ci est absente comportait le grave inconvénient d'introduire, sans apport majeur d'information, un élément visuellement parasite. Étaient aussi présentes des capitales initiales destinées à respecter la graphie du scripteur. Mais il s'agit là d'éléments en fait non signifiants, propres aux habitudes du scripteur, et relevant non de la graphie, mais du ductus : certaines lettres en tête de mot sont toujours formées de la même manière par certaines mains, sans qu'aucune intention particulière y soit attachée. Nous sommes donc revenus, pour tous les volumes de la *Correspondance*, aux modalités de transcription en vigueur dans l'ensemble des *Œuvres complètes* de Montesquieu.

Conformément à ces directives générales, nous observons une fidélité raisonnée au manuscrit ; celle-ci inclut le respect de l'orthographe du scripteur, même dans ses aberrations ou ses erreurs : tout écart important par rapport à la forme normalisée est signalé en note : «Lire xxxxxxxx» ; les ajouts nécessaires à la compréhension, réduits au plus strict minimum, figurent entre crochets droits [xxxxxx]². Mais nous ne signalons

1. C'est le cas pour le *Spicilège*, les *Œuvres et écrits divers* I et II, la *Collectio juris* et le premier volume de la *Correspondance*.

2. Nous avons par exemple restitué une ou plusieurs lettres manquantes dans tous les cas où le lecteur pouvait croire à une inattention de notre part (par exemple pour un accord ou tout problème grammatical portant sur l'omission d'une ou deux lettres), et quand la compréhension pouvait faire problème, mais non pour aligner l'orthographe sur des formes normalisées (ainsi *longeur*, *vigueur*, *naviger* restent tels quels ;

pas l’emplacement des mots sur la page³ : notre édition n’est pas diplomatique⁴. Ne sont rétablis que les usages qui, comme l’ajout de l’apostrophe déjà signalé, sont apparus indispensables à la lecture, afin de respecter moins l’apparence du manuscrit et les habitudes du scripteur que ses intentions :

- les mots liés sont séparés, mais les éléments disjoints d’un mot («lors que», «par ce que») ne sont pas rapprochés ;
- les lettres *u* et *v*, *i* et *j* sont distinguées selon l’usage moderne ; cette clause nous a semblé d’autant plus indispensable que la graphie *j* au lieu de *i* paraît souvent induite par la place de la lettre dans le mot, et non par une réelle volonté du scripteur ;
- l’emploi des majuscules est rendu conforme à l’usage moderne : pas de majuscules aux noms communs (sauf cas exceptionnels, dûment signalés) ; ajout systématique de la majuscule aux noms propres (ainsi qu’aux adjectifs substantivés désignant les nations⁵) et en début de phrase ;
- la ponctuation, et surtout l’absence de ponctuation sont respectées (les ambiguïtés sont éventuellement signalées) ;
- les mots ajoutés par l’éditeur le sont entre crochets droits ; quand il s’agit d’un commentaire de l’éditeur, il est en italiques (exemple : [*un mot biffé non déchiffré*]) ;
- certaines consonnes sont surmontées d’une barre horizontale, signe d’une abréviation, notamment du redoublement d’une consonne ; nous avons développé silencieusement cette abréviation, considérant qu’elle était usuelle en son temps, alors qu’en la reproduisant, nous aurions introduit une gêne pour la lecture ;
- les points après les chiffres, usuels au XVIII^e siècle, ont été conservés. En revanche, on a supprimé les points qui se trouvent sous les exposants (ou un peu à droite, ou un peu à gauche) : ils n’ont pas de sens en eux-mêmes, car ils servent seulement à «confirmer» la mise en exposant d’une lettre, ce qui risquerait d’échapper au lecteur du manuscrit, mais certainement pas au lecteur d’un imprimé⁶ ;
- les mots biffés apparaissent biffés : ~~xxxxxxx~~ ;

qun apparaît sous la forme *q[u]’un*). Nous l’avons fait également en cas d’altération du papier ; la raison en est alors signalée.

3. Certes, l’écart des lignes et surtout l’espace vide en tête et en fin de lettre font parfois sens, puisqu’ils sont proportionnels au respect que le scripteur veut marquer au destinataire ; mais dans la présente correspondance, le cas est rarissime, et une note permet de le signaler amplement ; d’autres marques de respect (qualité de l’écriture, du papier, etc.) font sens au même titre et ne peuvent être rendues par la transcription.

4. De ce fait, il n’aurait été d’aucun sens de garder les guillemets au long, qui sont remplacés par des guillemets ouvrants et fermants.

5. Cela afin de remédier aux disparités des énumérations, par exemple.

6. Contrairement à ce qui s’observe dans les premiers volumes publiés dans les présentes *Œuvres complètes*, nous n’avons pas rétabli le trait d’union quand il manquait : ce raffinement typographique peu en usage dans les manuscrits (et parfois complètement absent chez certains scripteurs) est à peu près inutile à la compréhension.

PRINCIPES DE CETTE ÉDITION

— les ajouts, quelle que soit leur position par rapport à la ligne, sont encadrés par deux barres : |xxxxxx| ; quand l'ajout est long ou contient d'autres ajouts, il apparaît encadré par une flèche verticale et le signe + : ↑xxx|xx|xx+.

Comme pour tout volume des *Œuvres complètes*, nous indiquons entre crochets le passage d'une page à une autre : [f. 1v]... ; nous n'indiquons pas les feuillets vierges : ce sont ceux qui n'apparaissent pas.

Signalons enfin que nous avons dû renoncer à l'usage du tome 18, qui présentait dans l'en-tête de chaque lettre l'état civil complet du correspondant de Montesquieu, ainsi que «le titre le plus élevé à sa mort» – au risque d'entrer en contradiction avec le contenu même de la lettre, et de compliquer l'identification. Nous avons retenu seulement le premier prénom (ou le prénom d'usage) et le nom, sauf quand le personnage est connu par un titre ou un nom d'usage qui dispense de rappeler le prénom (M^{me} de Tencin, le président Barbot, le père Castel, Sarrau de Boynet, Maupertuis). Nous avons également considéré que, malgré une tendance générale de leurs correspondants à ajouter une particule par manière de politesse, mieux valait restituer aux abbés Guasco et Venuti la forme originelle de leur nom.